

Reconnaissance des sujétions particulières et aménagement du temps de travail

VICTOIRE !

La section syndicale CGT des territoriaux de Carry-le-Rouet obtient une première victoire pour l'aménagement du temps de travail des ATSEM !

Depuis janvier 2025, la section syndicale CGT des territoriaux de Carry-le-Rouet revendique l'application de l'article 2 du décret 2001-623 du 12 juillet 2001, pour l'aménagement du temps de travail des agent.e.s dont les missions comportent des sujétions particulières.

Pendant des mois, la municipalité est restée dans l'immobilisme, refusant de prendre en compte la pénibilité de certains métiers.

Notre section syndicale CGT, a maintenu cette revendication dans la durée et n'a rien lâché.

Pour faire entendre la voix des agent.e.s, un préavis de grève a été déposé fin août, ce qui a permis d'obtenir des engagements écrits du Maire.

Aujourd'hui, une première Victoire est obtenue pour les ATSEM, avec une réduction de 50 heures du temps de travail applicable au 1er janvier 2026, afin de limiter les risques liés à la pénibilité de leur métier et ainsi préserver la santé des agent.e.s, condition indispensable pour un Service Public de qualité.

Cette avancée n'est qu'un début.

La CGT continuera de mener la lutte et portera cette revendication pour que l'ensemble des agent.e.s concerné.e.s puissent bénéficier d'un aménagement de leur temps de travail, **parce que la défense des agent.e.s passe par la défense de leurs droits et de leurs conditions de travail.**

LA LUTTE PAYE !

Dans **un contexte national d'attaque frontale contre les Services Publics et les droits sociaux**: gel du point d'indice, diminution des effectifs, casse des Services Publics, mépris affiché du gouvernement envers les agent.e.s publics, stigmatisation des agents malades, **il est plus que jamais urgent et nécessaire de se battre pour nos conditions de travail et nos Services Publics.**

Améliorer les conditions de travail, c'est garantir un Service Public stable et humain qui répond aux besoins de la population.

